

Réf: Dossier 189398

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LYOUATTARA »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO PLATEAU
DOKUI EN FACE DE LA PHARMACIE AZUR, LOT 779 ILOT
69, Lot 779, Ilot 69

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 13/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LYOUATTARA »

Objet : ACHAT ET VENTE DE MOTEURS DE VOITURE. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO PLATEAU
DOKUI EN FACE DE LA PHARMACIE AZUR, LOT 779 ILOT
69, Lot 779, Ilot 69

Dirigeant(s) M OUATTARA ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02191 du 21/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15113/GTCA/RC/2023 du 21/02/2023

